

Mon Cher Raymond,

Pour t'avoir bien connu et côtoyé, en milieu associatif d'abord, puis en milieu privé, je pourrais retracer ta vie assez fidèlement, mais il revient à tes proches de s'exprimer sur ton parcours familial.

C'est donc ta biographie de résistant pendant la 2^o guerre mondiale et de ton engagement, par la suite, dans la défense des causes patriotiques, que je vais tenter de retracer. Je le fais avec d'autant plus de vérité que j'ai, à ta demande, participé de près et avec beaucoup d'intérêt à la réalisation de ton livre-mémoires "*Un drôle de Destin*", publié en 2018, cet ouvrage que tu voulais laisser avant de nous quitter, comme une sorte de témoignage pour ta famille, tes amis et surtout les jeunes générations pour lesquelles, hélas, les livres d'Histoire actuels sont loin de les informer objectivement sur notre passé. A l'âge de 11 ans, arrivé de ta Bretagne profonde à Versailles, en 1938, où tes parents t'avaient précédé (tu leur seras reconnaissant de t'avoir ainsi émancipé), tu vas connaître les affres de l'occupation à partir de 1940. Tu ne supporteras pas de voir le drapeau à croix gammée flotter sur le château de Versailles.

A 16 ans, tu t'engages dans le réseau des FTPF de Versailles. Tu ne le savais pas mais il aurait mieux valu en choisir un autre car tu seras, par la suite, taxé de communiste et cette étiquette ne favorisera pas tes promotions, notamment en matière de décorations. Un soir de décembre 1943, avec ton chef de réseau, en poste à la Pièce d'eau des Suisses, vous assommez 2 soldats allemands qui rejoignaient le camp des Mortemets et les détroussez de leurs armes. C'est ton premier acte d'héroïsme.

Plusieurs missions diverses, au sein de la Résistance, vont se succéder dont la distribution clandestine de tracts et du journal *Franc-Tireur* dans les boîtes aux lettres. C'est à la suite d'une attaque du Centre de Propagande Allemande, passage St Pierre, au cours de laquelle tu fus amené à riposter aux tirs d'une patrouille que, probablement sur dénonciation, tu fus arrêté à ton domicile le lendemain matin. Transféré au poste de Police, puis à la "Feldkommandantur", ton dossier, jugé grave, t'envoie au siège de la Gestapo à Maisons-Laffitte. Interrogatoires musclés et tortures te laissent, au bout du 4^o jour, avec 2 côtes cassées et des dents en moins.

Le 7 mai 44, tu es transféré à la prison militaire du Cherche-Midi, lieu de détention provisoire avant condamnation à mort ou déportation. Le 30 mai, tu connais enfin ton sort: transfert au camp d'internement de Compiègne-Royallieu, camp de transit avant la déportation vers les camps de concentration. Tu y séjourneras seulement 4 jours, plutôt dans de bonnes conditions.

Le 4 juin, embarquement dans des wagons à bestiaux, à 120 par wagon (ces wagons dont une plaque précisait la capacité: 40 hommes ou 8 chevaux !), sous les hurlements et les coups de matraques des SS. Arrivé, le 7 juin, au camp de Neuengamme, après un transport que tu qualifies d'abominable, au cours duquel tu as vu mourir des gens de soif ou asphyxiés, des gens boire leur urine, des gens devenir fous... Tu vas y rester un mois, principalement occupé

à des travaux forcés. Le 6 juillet, départ pour le camp de "Sachsenhausen" et, le lendemain, au "Kommando Klinker", l'un des camps réputé parmi les plus durs. C'est là que tu vas revêtir le costume rayé des déportés avec le triangle rouge marqué F (interné politique français) et ton n° matricule 84781.

Tu vas fêter (si l'on peut dire) tes 17 ans au sein du "Kommando Kinkler" avec quand même la chance d'être affecté au block 6, celui des "dignitaires" mais la malchance d'être le seul Français. Tu ne seras pas privilégié car affecté dans une colonne de travail disciplinaire, le commando NN (*Nuit & Brouillard*). Des travaux extrêmement pénibles (manipulations de sacs de ciment, poseurs de rails de chemins de fer, terrassements et transports par wagonnets, tout cela, bien sûr, sous la bienveillance des SS ou des Kapos. Tu participeras même au transport des morts du camp soviétique vers la station Z constituée de fosses d'exécutions, de chambres à gaz et de fours crématoires. Tu résisteras à tous ces efforts surhumains et vaincras la faim et le froid qui emportèrent nombre de tes camarades d'infortune.

Enfin, le 10 avril 1945, un bombardement allié par vagues successives sur le camp, provoqua la mort de nombreux de tes camarades, dans des conditions atroces, et tu ne dus ta survie qu'à ton esprit de conservation qui t'incita à te réfugier sous un autre abri. Le 20 avril, le camp est évacué devant l'arrivée des Russes. S'en suit une "Marche de la mort" qui va durer 12 jours, au cours de laquelle la colonne essuiera le feu des attaques aériennes croisées russes et alliées.

Le matin suivant, tu as la surprise de t'éveiller en liberté, sans garde SS, et d'apercevoir une Jeep américaine escortée par 2 cavaliers russes. C'est la jonction Alliés-Russes et le début de la libération des camps. Après les formalités militaires et sanitaires, le 10 mai, un camion GMC américain te conduira, pendant 6 jours et dans des conditions peu confortables, à Schwerin (région de Hambourg) pour prendre le train jusqu'à Bruxelles où tu es accueilli par un couple comme si tu faisais partie de leur famille. Tu réalises seulement que tu es enfin libre !

Le 18 mai, arrivée à Valenciennes. C'est là que, regagnant ta chambre, tu entendis un phonographe jouer *La Marseillaise*. Ce moment restera pour toi inoubliable et tu avoueras, plus tard, que lors de toutes les cérémonies patriotiques auxquelles tu as participé (et elles furent nombreuses) l'écoute de notre hymne national te ramenait à Valenciennes. Le 21 mai, arrivée à Paris-Hôtel Lutetia pour les formalités de rapatriement, puis retour définitif en famille à Versailles.

Ton passé, tes sentiments patriotiques et aussi ton caractère bien trempé te destinaient, tout naturellement, à t'investir dans des associations pour défendre les droits des Anciens Combattants et faire bénéficier les jeunes de ton expérience vécue. C'est ainsi que tu as participé, pendant plusieurs années, au jury du concours national de la Résistance et de la Déportation, à la transmission du devoir de Mémoire en témoignant régulièrement dans les collèges et lycées, à la demande de l'Education nationale ou du Souvenir Français (par ex avec moi pour Viroflay ou Gaston Caillaux pour Versailles). Et pendant ton mandat de 15 ans à la Présidence du Comité d'Entente des Associations d'ACVG et Militaires de Versailles, tu auras l'occasion de te mettre en valeur dans l'organisation des cérémonies patriotiques municipales

et dans l'organisation et la gestion d'expositions dont certaines ont fait l'objet de brochures historiques de référence comme la commémoration du 80° anniversaire de 1918, le 50° anniversaire du Débarquement de 1944 et, en 1988, sur la Résistance & la Déportation. C'est au cours de ces travaux que tu fis la connaissance d'André Damien, Maire de Versailles et Conseiller d'Etat. Tu avais beaucoup de considération à son égard et tu lui demandas, en 1989, de te faire l'honneur de te remettre la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Je t'avais rencontré, début 90, à l'Académie Royale de Billard de Versailles où nous pratiquions ce sport, puis à d'autres occasions à Viroflay. Plus récemment, tu m'as demandé, en 2010, de t'épauler à la tête de *l'Amicale des Mutilés*, association que tu avais intégrée en 1959 et pour laquelle, parmi toutes celles auxquelles tu avais appartenu, tu avais une préférence. Je t'y ai succédé à sa présidence en 2015 et il te revient, aujourd'hui, d'en être le Président d'Honneur.

Tous nos adhérents de *l'Amicale des Mutilés* et aussi toutes celles et ceux des autres associations qui t'ont côtoyé sont dans la peine. Ils ne t'oublieront pas, ils n'oublieront pas tout ce que tu as fait pour le monde associatif et patriotique. Personnellement, j'ai beaucoup regretté de ne plus pouvoir aller te rendre régulièrement visite en EHPAD après les interdictions et recommandations sanitaires de cette année 2020 maudite. C'était un plaisir pour Monique et moi de constater combien notre visite te rendait souriant et détendu, y compris quelquefois en dépit de traitements douloureux. Que Jeannine, vos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants acceptent nos condoléances attristées, en mon nom personnel et en celui de tes amis du monde associatif.

Adieu Raymond et, de là-haut, *Kenavo* !

Michel TÉNETTE Pdt National Amicale des Mutilés